

## **SÉLECTION RELATIVE A LA FORMATION AIDE-SOIGNANTE IFAS LAVAUUR - SESSION 2024 PROCES-VERBAL**

La sélection relative à la formation aide-soignante s'est déroulée du jeudi 26 septembre au mercredi 02 octobre sur 6 demi-journées, avec 6 jurys de sélection composés de :

- 6 aides-soignantes :
  - Madame BROUSSE épouse TEULIERES Sandrine
  - Madame GAUBERT épouse REYNES Corinne
  - Madame PEREZ épouse VERNIERE Isabelle
  - Madame LOISANT Séverine
  - Madame MOLINIER Léa
  - Madame CARAYOL Marion
  
- 2 formateurs de l'IFAS de LAVAUUR :
  - Madame BROCHET Elodie
  - Monsieur Matthieu CHINCHOLLE

Le jury de l'épreuve d'admission relative à la formation aide-soignante à l'IFAS de Lavour session 2024, s'est réuni le mercredi 16 octobre 2024 à 9 heures, sous la présidence de Madame Catherine MULLER, Directrice des Soins, Coordinatrice Générale du GCS des Instituts de Formation aux Métiers de la Santé d'Albi, IFSI et IFAS ; et Directrice de l'IFAS de Lavour.

### **En présence de :**

- Madame Mélise BONNAUD, Cadre de l'enseignement en Santé, Coordinatrice Pédagogique IFAS – CFA et FPC, IFMS Albi
- Monsieur Renaud VIGNOLES, Cadre de santé formateur CFA, IFMS Albi
- Monsieur Jean-Charles BONY, Cadre formateur IFAS Albi
- Madame Laetitia PAPPAKOSTAS, Secrétaire aux IFMS Albi
- Madame Ameline JIULIANI, Secrétaire aux IFMS Albi
- Madame Elodie BROCHET, Cadre de santé formateur, Responsable pédagogique, IFAS Lavour
- Monsieur Christophe BONNAFOUS, Aide-soignant, Fondation Bon Sauveur d'Alby

Les 10 % règlementaires sont atteints.

## I- BILAN QUANTITATIF

### 1) Tableau des inscriptions à la sélection AS 2024- Lavour

#### Catégorie TOUS CANDIDATS (avec entretien de sélection)

	2024	2023	2022	2021
PRE-INSCRIPTIONS	62	46	41	117
DOSSIERS ETUDIES	31	19	32	44
DOSSIERS NON ETUDIES incomplets ou arrivés après date de clôture	0	0	1	0
DIFFERENTIEL ENTRE PRE-INSCRIPTION ET INSCRIPTION	29	27	11	73
DOSSIERS NON ETUDIES CAR DOUBLE INSCRIPTION AVEC ALBI	2	1	1	8
DESISTEMENT AVANT CONVOCATION	0	0	3	7
ABSENTS A L'ENTRETIEN	2	4	2	15

Les désistements et absences aux entretiens de sélection ont conduit à la réalisation de 29 entretiens (14 en 2023 et 26 en 2022).

#### Catégorie ASHQ FPH, agent de service, FPC (sans entretien de sélection)

	2024	2023	2022	2022
PRE-INSCRIPTIONS	19	11	33	33
DOSSIERS ETUDIES	13	8	12	12
DOSSIERS NON ETUDIES incomplets ou arrivés après date de clôture	1	0	0	0
DOSSIERS NON ETUDIES CAR DOUBLE INSCRIPTION AVEC ALBI	1	0	0	0
DIFFERENTIEL ENTRE PRE INSCRIPTION ET INSCRIPTION	5	3	11	11

### 2) Quotas

Quotas fixés pour la rentrée 2025 : 33 places équivalent temps plein :

- Tous candidats (hors ASHQ ou agent de service ou FPC) :  
**17 parcours équivalent temps plein**
- ASHQ de la fonction publique hospitalière ou Agent de service ou FPC :  
**16 parcours équivalent temps plein**

### 3) Résultats

#### Catégorie TOUS CANDIDATS (avec entretien de sélection) :

- ✓ Liste principale : 22 personnes physiques soit 20.94 ETP
- ✓ Liste complémentaire : 2 personnes physiques soit 2 ETP

Les notes s'échelonnent de 3.75/20 à 19/20.

La sélection 2024 affiche une réussite à 82.14%.

Procédure de sélection 2024 pour les IFAS d'ALBI et LAVAUUR : Cette année, on note une reprise en hausse des inscriptions à la sélection (28 entretiens réalisés en 2024 contre 14 en 2023) ce qui a permis d'avoir à nouveau une liste complémentaire, permettant aux candidats d'avoir une chance supplémentaire d'intégrer un IFAS.

Nous notons que 2 candidates admises sur liste principale à cette sélection, sont également retenus sur liste complémentaire à la sélection CFA de l'IFAS d'Albi.

#### Catégorie ASHQ FPH, agent de service, FPC (sans entretien de sélection) :

- ✓ Liste principale : 13 personnes physiques, soit 11.9 ETP
- ✓ Pas de liste complémentaire

La liste FPC sans sélection représente 39,39% de l'effectif. (À minima 20% sont demandés).

Le taux de réussite pour cette catégorie est de 100%.

Les 16 parcours ETP ne sont pas comblés et le delta (4.1 ETP) a pu basculer sur la liste des candidats avec sélection car il n'y a pas de liste complémentaire.

## II- BILAN QUALITATIF

### 1) Contexte

- ✓ Nouvel arrêté du 12 avril 2021 relatif aux modalités d'admission de la formation AS, modifiant l'arrêté du 7 avril 2020.
- ✓ Sélection avec un entretien réalisé par un jury composé d'un aide-soignant en activité professionnelle et d'un formateur infirmier ou cadre de santé d'un institut de formation médical.
- ✓ 5 désistements (3 doublons avec Albi, 2 pour motif personnel).

### 2) Analyse

6 jurys ont étudié les dossiers sur 6 demi-journées, chacun composé d'un aide-soignant professionnel et d'un formateur de l'IFAS.

Chaque jury a étudié de 4 à 5 dossiers.

L'ensemble des professionnels aides-soignants a exprimé sa satisfaction de participer à cette sélection. Leur engagement a été salué.

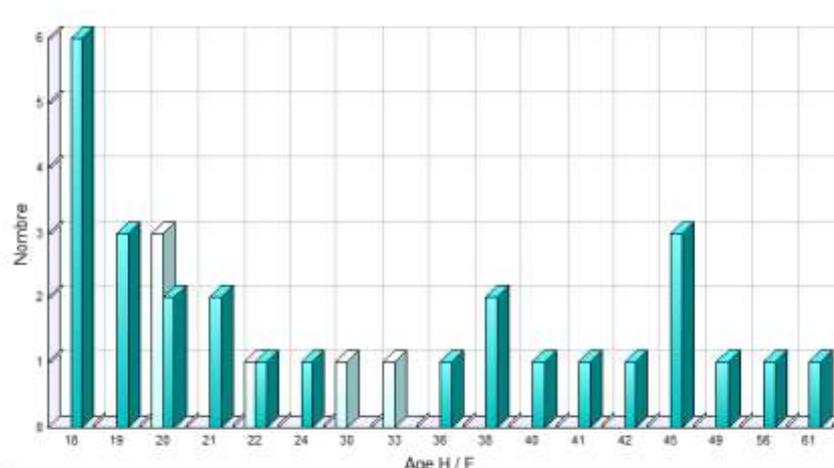
Les candidats à la sélection 2024 présentaient des profils variés, tant dans leur âge, leurs parcours scolaire ou professionnel.

Les candidats admis ont tous présentés un projet professionnel réfléchi et construit.

Pour les candidats non admis, les prérequis à l'entrée en formation de la maîtrise de la langue française doivent être démontrés, et une préparation à l'entretien de sélection pourrait permettre de valoriser la motivation et le projet professionnel du candidat.

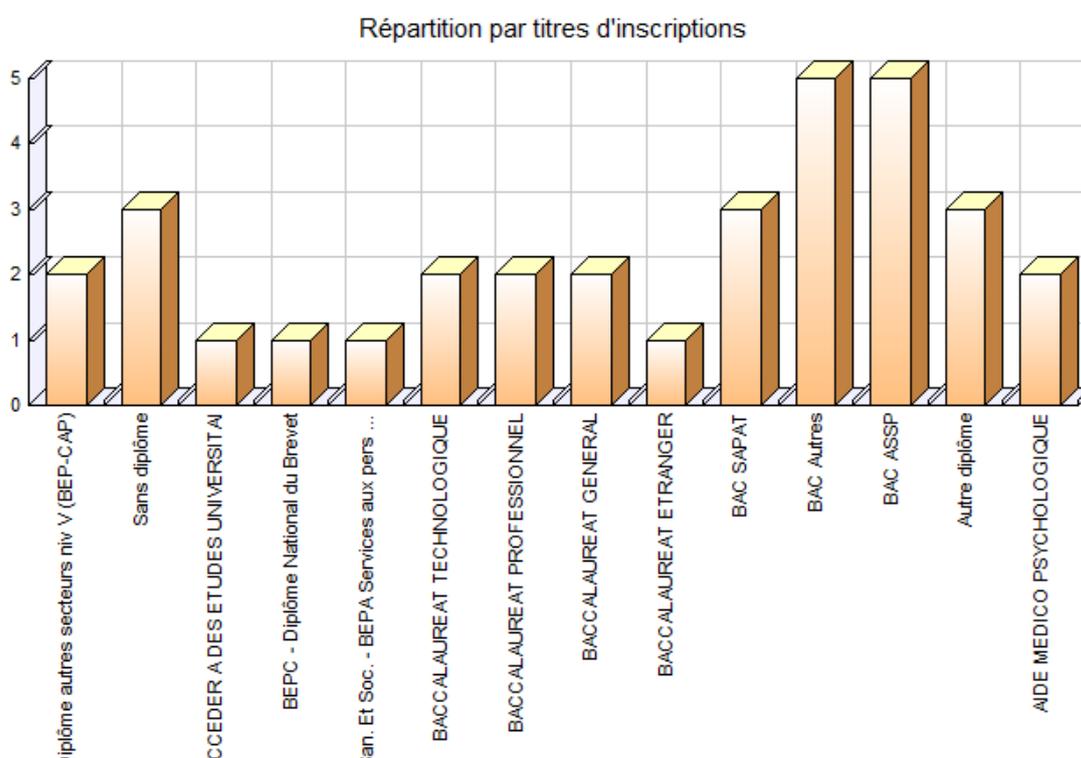
### 3) Description des candidats : Catégorie TOUS CANDIDATS (avec entretien de sélection)

#### Répartition des candidats par âge



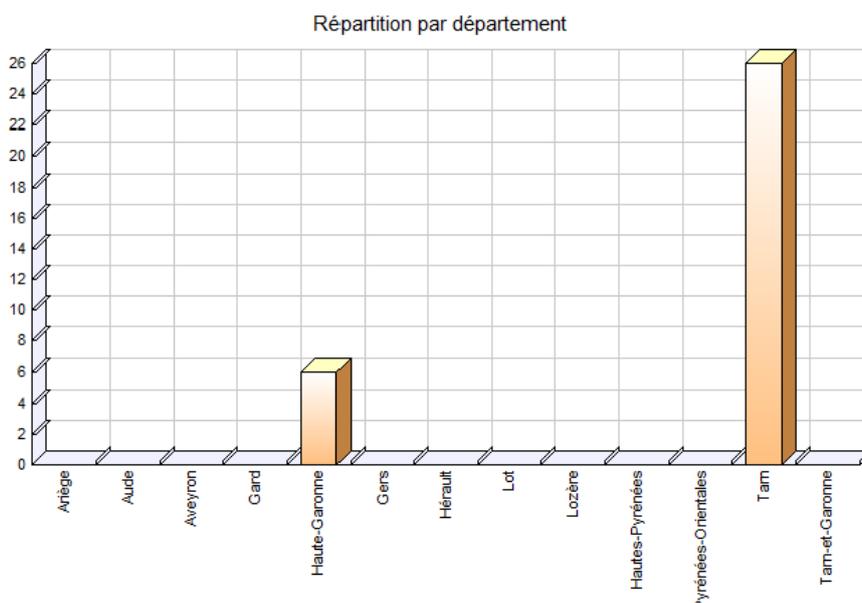
6 candidats masculins pour 27 candidates féminines.  
 La moyenne d'âge se situe à 29.5 ans (de 18 à 61 ans).  
 Les 18 -20 ans sont les candidats les plus représentés en 2024.

#### Répartition des candidats par niveau d'études



Une grande diversité des parcours scolaires est représentée dans le profil des candidats à la sélection 2024, avec toujours une forte représentativité des Bac Pro ASSP et SAPAT.

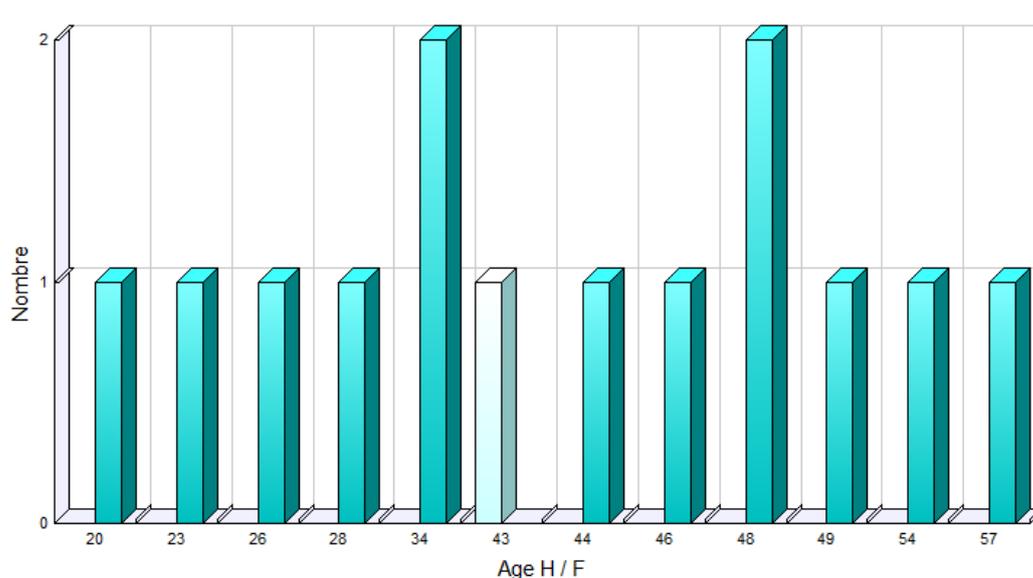
### Répartition des candidats par département



La sélection reste principalement locale : TARN en majorité (26) et 6 candidats de Haute-Garonne.

#### 4) Description des candidats : Catégorie ASHQ FPH, agent de service, FPC (sans entretien de sélection)

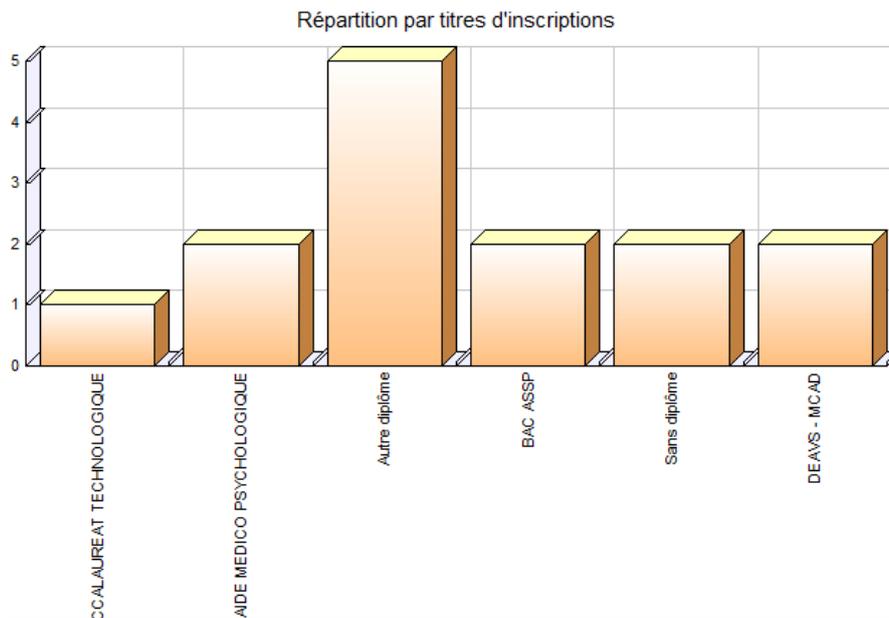
### Répartition des candidats par âge



1 candidat masculin pour 13 femmes.

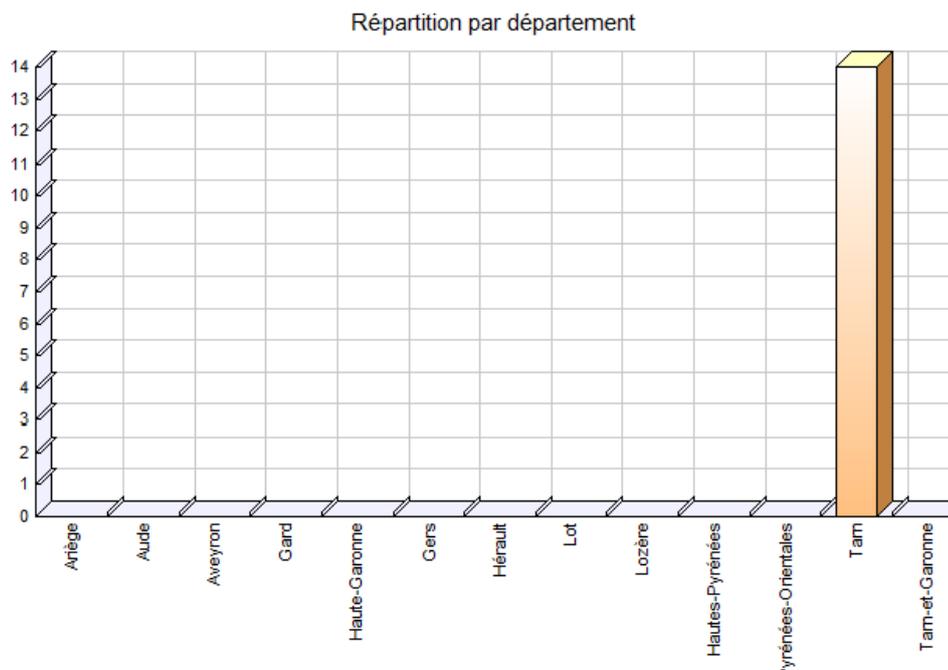
La moyenne d'âge se situe à 39.5 ans contre 33 en 2023. La fourchette allant de 20 à 57 ans.

### Répartition des candidats par niveau d'études



Les parcours des candidats sans entretien de sélection sont également variés.

### Répartition des candidats par département



Les candidats à la sélection sans entretien est exclusivement locale (tous les candidats sont du TARN).

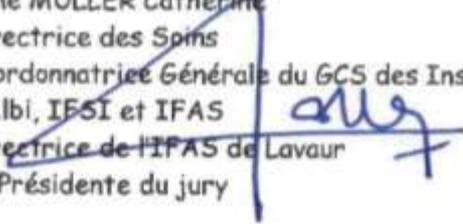
## **CONCLUSION**

Projection du profil de la promotion IFAS Lavaur 2025 :

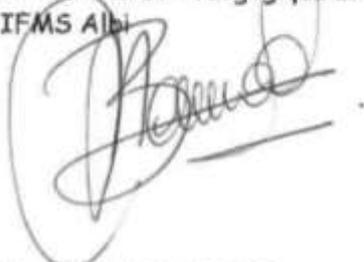
- 35 EAS 11 mois, soit 32.84 ETP
- 1 EAS CFA 18 mois, admis en octobre 2024
- 2 EAS en réintégration

## Signatures des membres du jury :

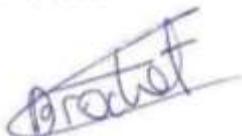
Mme MULLER Catherine  
Directrice des Soins  
Coordonnatrice Générale du GCS des Instituts de Formation aux Métiers de la Santé  
d'Albi, IFSI et IFAS  
Directrice de l'IFAS de Lavaur  
La Présidente du jury



Mme MéliSe BONNAUD  
Cadre de l'enseignement en Santé  
Coordinatrice Pédagogique IFAS - CFA et FPC  
IFMS Albi



Mme Elodie BROCHET,  
Cadre de santé formateur  
Responsable Pédagogique  
IFAS Lavaur



M. Renaud VIGNOLES  
Cadre de santé formateur CFA  
IFMS Albi



M. Jean-Charles BONY  
Cadre formateur IFAS Albi



Mme Laetitia PAPPAKOSTAS  
Secrétaire aux IFMS Albi



Mme Ameline GIULIANI  
Secrétaire aux IFMS Albi



Monsieur Christophe BONNAFOUS  
Aide-soignant  
Fondation Bon Sauveur d'Alby

